

Réunion du 30 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :


Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CP/2015/538 - Développement des transports collectifs - 1142
Organisation du transport à la demande**

La commission permanente du Conseil Départemental statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les avenants à intervenir entre le Conseil Départemental et la communauté de communes du Canton de Villé, concernant la délégation d'organisation d'un service de rabattement vers la ligne régulière 510 du Réseau 67 et la prise en compte des employés de l'ESAT de Sélestat; ces avenants sont annexés à la présente délibération. Il autorise par ailleurs son président à les signer;
- approuve la convention à conclure avec les communautés de communes du pays de Benfeld et environs, du Pays d'Erstein et du Rhin concernant le renouvellement de la délégation de compétence pour l'organisation d'un service de transport à la demande; la convention est annexée à la présente délibération. Il autorise par ailleurs son président à la signer;
- approuve la convention de délégation d'organisation de transport à la demande incluant les communes de Bergbieten, Dangolsheim et Flexbourg dans l'organisation du transport à la demande de la Communauté de Communes de Molsheim-Mutzig; cette convention est annexée à la présente délibération. Il autorise par ailleurs son président à la signer;
- approuve la convention de délégation d'organisation d'un transport à la demande à conclure avec la communauté de communes du Ried de Marckolsheim, annexée à la délibération, et autorise son président à la signer
- approuve la convention de délégation d'organisation d'un transport à la demande à conclure avec la communauté de communes de la Région de Saverne, annexée à la délibération, et autorise son président à la signer.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151130-lmc196909-CC-1-1
Acte certifié exécutoire au : 02/12/15